

Réunion ordinaire du vendredi 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vendredi 10 juillet 2020, à 19h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 03/07/2020, s'est réuni à la salle d'exposition du Centre de Services. La séance était publique et présidée par M. Guy LAPEYRE, Maire,

Etaient présents : Mmes et MM. : LAPEYRE Guy, PETIT René, RIVIERE Pascale, ZANARDO Cédric, BIAUTE Philippe, CLAVERIE Florianne, SOLANA-LASSALLE Maryline, LACOSTE Angélique, MARTIRENE Sylvain, DROUART Sandrine et MARSEILHAN Maurice.

Conseillers excusés, GUILLORY Laurence, pouvoir à M. Guy LAPEYRE
BARRIEU Frédéric, pouvoir à Mme Angélique LACOSTE
SERES Didier, pouvoir à M. René PETIT
CARRARO Marjorie, pouvoir à M. Cédric ZANARDO

Conseillers absents : aucun

Secrétariat de séance : M. le Maire propose la candidature de Mme RIVIERE Pascale.

Vote : Contre : 0, Abstentions : 0, Pour : 15 voix

Mme RIVIERE est désignée.

Ordre du jour :

❖ **Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales** :

M. Guy LAPEYRE fait l'appel des conseillers présents et constate que le quorum est atteint.

Pour Jegun, il s'agit aujourd'hui de désigner 3 titulaires et 3 suppléants pour les élections sénatoriales prévues en septembre prochain. M. le Maire lit les textes officiels qui régissent cette élection et indique que pour les communes dont la population est supérieure à 1.000 habitants, le mode de scrutin est un scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel.

M. le Maire constate qu'une seule liste a été déposée.

Le bureau, présidé par le Maire, est constitué des deux conseillers les plus jeunes et des deux conseillers les plus âgés.

M. Guy LAPEYRE fait l'appel des conseillers qui vont ensuite voter les uns après les autres.

Les résultats sont les suivants :

Conseillers présents 11

Conseillers votants 15

Suffrages exprimés 15

Nuls 0

Blancs 0

La liste présentée par M. Guy LAPEYRE est élue :

Délégués : M. Guy LAPEYRE, Mme Pascale RIVIERE et M. Cédric ZANARDO

Suppléants : Mme Laurence GUILLORY, M. René PETIT et Mme Florianne CLAVERIE

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close.

Délibéré en séance les an et jour susdits. La séance est levée à 19h12.